



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais de cure

Question écrite n° 70077

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'avenir du thermalisme et la question du remboursement des cures par la sécurité sociale. En 1999, une étude avait été lancée sur ce sujet, afin de procéder à un bilan et de définir des orientations, mais il ne semble pas que les conclusions de cette étude soient connues. Faisant part des inquiétudes des curistes sur une éventuelle menace d'une baisse du remboursement des cures, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur la prise en charge de ces soins par la sécurité sociale, alors qu'ils peuvent éviter la prise en charge d'une médication plus lourde.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70077

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7032